



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

expulsions

Question écrite n° 49415

### Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la situation des occupants de bidonvilles et de squats, qui ne bénéficient pas de la trêve hivernale. En effet, Amnesty international souligne, à l'occasion du projet de loi ALUR sur l'accès au logement et à l'urbanisme rénové, ces situations particulières, dans lesquelles femmes, hommes et enfants risquent d'être expulsés, en période grand froid. Parallèlement, la ministre lance une mission nationale pour résorber les bidonvilles. Aussi, au vu de ces avancées en matière de logement - ALUR et mission nationale - elle souhaiterait avoir des précisions sur la place des occupants de bidonville et de squats au sein de ces mesures.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Edith Gueugneau](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49415

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Égalité des territoires et logement

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2014](#), page 1213

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)